

DIPAMETAL FINITION

Protection et décoration du fer

BRIL



DEFINITION

Peinture laque brillante assurant le double rôle de primaire et de finition pour la protection et la décoration du fer.

DESTINATION

DIPAMETAL FINITION est une peinture pour l'intérieur et pour l'extérieur. Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphères rurale et urbaine.

Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux après une préparation soignée.

PROPRIETES

- Assure la protection du fer et sa décoration, aspect brillant.
- Grande dureté et souplesse.
- Très bonne tenue extérieure.
- Isole parfaitement le métal de l'humidité et de l'oxygène de l'air pour éviter la formation de rouille.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PREPARATION

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré SA 2 1/2.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique et protégées par un primaire antirouille adapté, type DIPAMETAL PRIMAIRE.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.
- S'assurer de la compatibilité avec l'ancien revêtement.

APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- Sur revêtement neuf, appliquer 3 couches de 40 microns secs chacune.
- En extérieur, une couche de primaire antirouille type DIPAMETAL PRIMAIRE est conseillée.
- Sur anciens revêtements, retoucher les parties rouillées avec du DIPAMETAL PRIMAIRE et appliquer 1 à 2 couches de 40 microns secs chacune de DIPAMETAL FINITION.

Brosse et rouleau :

- Sans dilution

Pistolet :

- Diluer de 8 à 10 %.

Airless :

- Diluer de 5 à 7%.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUANT

- 308 ou 310 (pour un séchage plus rapide).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM

Brillant

DENSITE

1,22

BRILLANT SPECULAIRE

Supérieur à 80 sous 60°.

EXTRAIT SEC

En poids : 58%.

En volume : 44%.

LIANT

Résine glycérophthalique.

SECHAGE

(à 23°C, H.R. :50 %)

- Hors poussières : 30 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable :1 à 2 heures ou attendre 72 heures.

Par humidité et/ou température inférieure, le temps peut être fortement rallongé.

RENDEMENT

9 à 11 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns.

CONDITIONNEMENT

1 litre, 2,5 litres et 15 litres.

TEINTES

Blanc, pastel série 1 et foncé série 2.

CONSERVATION

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION

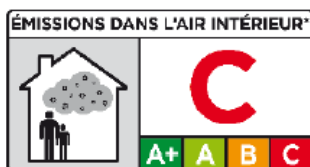
AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

HYGIENE ET SECURITE

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

REGLEMENTATION AIR INTERIEUR



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

REGLEMENTATION COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500

Ce produit contient moins de 500 g/l de COV.

DECHETS

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

Code CED :08 01 11.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.